



MAIRIE D'ORNANS
Madame la Maire
Isabelle GUILLAME
Rue Pierre Vernier
25290 ORNANS

Objet : Notre centre-ville se meurt

Copie / M. le premier Adjoint Christophe JOUVIN

Madame la Maire,

Notre centre-ville se meurt. Il vivra toujours, mais il se meurt de ces commerces de convivialité, ces commerces qui font le lien social et donnent vie et bien-être à ses citoyens et aux touristes.

Beaucoup de magasins traditionnels subissent les changements d'habitude de consommation. Ils s'adaptent à leur mesure et à leur moyen à ces nouvelles circonstances.

L'exemple du magasin Bella Donna illustre ce constat. Pourtant situé en cœur de ville son attractivité n'aura pas suffi. Ouvert le 7 mars 2016 le rideau s'est fermé définitivement le 16 Juin dernier.

Structurellement le centre-ville d'Ornans n'est plus adapté à notre siècle. Les pouvoirs publics censés impulser l'exemple ont laissé dépérir ce fragile écosystème.

La vitesse de circulation intra-muros y est excessive et non régulée, les contrôles peu ou pas existants.

Les trottoirs sont trop étroits, hors normes, et à bon nombre d'endroit dangereux pour les piétons. Les façades des bâtiments sont ternes, peu entretenus. Le stationnement des motos est anarchique. Le bruit des véhicules de toute sorte est de plus en plus élevé, à toute heure du jour et de la nuit, notamment en période d'été.

La part belle est au véhicule à moteur. Ce fait ne permet plus une exploitation optimum du fort potentiel de notre cité à l'heure même où les modes de déplacement doux sont au cœur des politiques nationales.

Association Commerciale du Canton d'Ornans

www.commerces-ornanslouelison.com

7, rue Pierre Vernier - 25290 Ornans- Tél 03 81 62 27 87

accor25@orange.fr

Siren 797 709 888



Notre centre-ville se dégrade, et maintenant, beaucoup regarde ce tableau avec fatalisme.

Plus inquiétant encore on constate une dérive des occupations des baux commerciaux en centre-ville. Les propriétaires de murs privilégient pour des pseudo raisons de solvabilité, des entreprises du tertiaire (Agences immobilières, agences d'intérim, Assurances, bureau d'étude,..etc) au détriment de nos commerces traditionnels porteurs de liens sociaux.

Une menace concrète, irrémédiable, à la diversité et à la qualité commerciale se dessine.

Il est temps que la Municipalité communique et surtout agisse pour sauvegarder un équilibre menacé.

Des outils existent pour préempter sur les bâtis, baux et fonds de commerce. Je demande à ce qu'ils soient utilisés en urgence afin de prévenir une tendance de fond néfaste. Les lieux stratégiques de la ville pour le commerce (Place Courbet, rue Pierre Vernier, rue Saint Laurent, ...etc) doivent avoir une attention toute particulière à l'image du médecin confronté à un corps malade.

Je sais que vous avez à cœur de défendre le commerce, que vous avez conscience de son rôle de dynamique urbaine, de convivialité, d'animation de la ville et de ses quartiers, c'est pourquoi je vous remercie de l'attention consacrée à ce courrier et surtout aux actions qui seront menées afin d'y répondre.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'expression de mes sentiments respectueux.

André Blachon

le vendredi 23 Juin 2012

Association Commerciale du Canton d'Ornans

www.commerces-ornanslouelison.com

7, rue Pierre Vernier - 25290 Ornans- Tél 03 81 62 27 87

accor25@orange.fr

Siren 797 709 888